

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (S.I.V.U.)**

"En Mairie" 71570 La Chapelle-de-Guinchay

**Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement**

En application des dispositions de l'arrêté de monsieur le président du S.I.V.U. de La Chapelle-de-Guinchay en date du 7 mai 2019, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant du 4 juin 2019 au 5 juillet 2019 inclus.

Madame Catherine SECCIH assure les fonctions de commissaire-enquêteur. Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) de La Chapelle-de-Guinchay aux heures suivantes : mardi de 8 h à 16 h 45, mercredi jeudi et vendredi des mairies de 8 h à 12 h 15 ainsi que dans les mairies de La Chapelle-de-Guinchay, Romancèche-Thorins et Saint-Symphorien-d'Andelot à leurs heures d'ouverture, du 4 juin 2019 au 5 juillet 2019 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance.
- Ces documents seront également consultables aux mêmes adresses sur les sites des 3 mairies.
- [www.lachapelledeguinchay.fr](http://www.lachapelledeguinchay.fr)
- [www.romancèche-thorins.fr](http://www.romancèche-thorins.fr)
- [www.st-symphorien-et-saint-martin.fr](http://www.st-symphorien-et-saint-martin.fr)

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert au S.I.V.U. et dans chaque commune, ou être adressées par écrit à Madame le commissaire-enquêteur - Mairie de La Chapelle-de-Guinchay - Romancèche-Thorins ou Saint-Symphorien-d'Andelot, ou être envoyées sur l'adresse de messagerie suivante :  
- [enquete2019.zonagesiv@orange.fr](mailto:enquete2019.zonagesiv@orange.fr)

Une permanence sera assurée par Madame le commissaire-enquêteur dans la salle du conseil au 1er étage de la mairie de La Chapelle-de-Guinchay, les jours et heures suivants, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public :

- le mardi 4 juin 2019 de 14 h à 17 h,
- le vendredi 21 juin 2019 de 9 h 30 à 12 h 30,
- le vendredi 5 juillet 2019 de 9 h 30 à 12 h 30.

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

- 1 - Identification de la collectivité : SIE des BORDS DE LOIRE Mairie 71300 Neuville-Grandchamps.
- 2 - Objet du marché : travaux de modernisation de la station de production d'eau POTABLE de PERRIGNY-SUR-LOIRE. Mise à l'équilibre calcochromique, débit 70 m³/h, raccordement aux puits et à la conduite de renouvellement.
- 3 - Procédure de passation : procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.
- 4 - Justificatifs à produire :
  - Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.
  - Renseignements figurant l'article R2143-3 du code de la commande publique, attestations d'assurance.
- 5 - Délai de validité des offres : 120 jours à partir de la date limite de réception des offres.
- 6 - Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse selon les dispositions figurant dans le règlement de consultation.
- 7 - Date limite de réception des offres : vendredi 28 juin 2019 à 12 h.
- 8 - Demande de dossier et renseignements : le DCE est téléchargeable sur la plateforme Klekon ; renseignements : demande à adresser par voie électronique à SPEE, rue de Chauvigny 21430 Viangres - e-mail : [pierre.pouillot@gmail.com](mailto:pierre.pouillot@gmail.com)
- 9 - Lieu de remise des offres : Les offres seront présentées, par voie électronique sur le profil d'acheteur de la collectivité ou le DCE a été publié et parvenir avant la date et l'heure limite ci-dessus.
- 10 - Date d'envoi du présent avis : vendredi 20 mai 2019.
- 11 - Visite du site : une visite obligatoire du site à l'intention des candidats est prévue le lundi 27 mai 2019 ; rendez-vous à la station actuelle à 10 h 00.
- 12 - Juridiction compétente en cas de contentieux : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas 21000 Dijon.

**VIGNOBLES NATHALIE THEULOT**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7500 €  
Siège social : 4 rue de Meucurey  
71640 Meucurey

Siren : 450 753 760 RCS Chalon-sur-Saône

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 avril 2019 a décidé d'augmenter le capital social fixé à 7.500 € d'un montant de 52.500 € par incorporation de nouvelle somme, déléguée sur le compte "Autres réserves" pour le porter à 60.000 €, ce par voie d'évaluation de la valeur nominale des parts sociales.

Les articles 8 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

**Antenne mention :**  
Capital social : 7.500 euros.

**Nouvelle mention :**  
Capital social : 60.000 euros.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône.

La gérance.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
PREFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Demande d'autorisation d'exploiter une installation de conditionnement et de stockage de gaz industriels et de fluides frigorigènes et de transit, regroupement et traitement de déchets dangereux à TORCY

**Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement Livre I - Titre 2 et Titre 8 et Livre V)**

**Pétitionnaire :** Société WESTALEN FRANCE, dont le siège social est Parc d'Activités Belle Fontaine, 57780 Rosserange.

**Objet de la demande :** exploitation d'une installation de conditionnement et de stockage de gaz industriels et de fluides frigorigènes et de transit, regroupement et traitement de déchets dangereux sur le territoire de la commune de Torcy.

Rubriques n° 1185-1-a, 2178-1, 2790 et 47XX de la nomenclature des installations classées.

L'ensemble des caractéristiques de l'établissement projeté figure dans le dossier établi par le pétitionnaire et déposé à la mairie de Torcy. Ce dossier, auquel est joint l'information sur l'absence d'avis de la mission régionale d'autorité environnementale, les avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté et de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité, ainsi que le dossier sont publiés sur le site internet de la préfecture : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr>.

**Dépôt du dossier (papier et version informatique) :**  
Mairie de Torcy, siège de l'enquête, où toute personne pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Les personnes intéressées pourront éventuellement consigner leurs observations sur le registre d'enquête déposé à cet effet ou les adresser par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Torcy ou par voie électronique ([pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr)) avant la fin de l'enquête, soit le 5 juillet 2019 à 17 h.

**Commissaire-enquêteur chargé du déroulement de l'enquête :** M. Christian METEERY.

Durant l'enquête publique, M. METEERY se tiendra à disposition du public en mairie de Torcy pour recevoir ses éventuelles observations orales ou écrites : le lundi 3 juin 2019, de 9 h 00 à 12 h 00 ; le mardi 11 juin 2019, de 14 h 00 à 17 h 00 ; le mercredi 13 juin 2019, de 9 h 00 à 12 h 00 ; le jeudi 14 juin 2019, de 9 h 00 à 12 h 00 ; le vendredi 15 juin 2019, de 9 h 00 à 12 h 00 ; le samedi 16 juin 2019, de 9 h 00 à 12 h 00 ; le dimanche 17 juin 2019, de 14 h 00 à 17 h 00.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Torcy et en préfecture, servies des installations classées, aux heures normales d'ouverture des bureaux, du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site internet de la préfecture.

**La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.**

**SCI DU DOMAINE DE LA BOURDONNIERE EN COURS DE LIQUIDATION**

au capital de 182 938,82 €  
Siège social : La Bourdonnière 71800 CHIRBIGNY  
R.C.S. MACON N°398 449 595

**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**  
L'Assemblée Générale réunie le 23/04/2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Pierre LASSABRA de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2018. Comptes définitifs déposés au RCS de MACON. Pour avis, les Liquidateurs

**TRENDY S A P**  
SARL au capital de 10.000 euros  
45 rue des Oiseaux  
71300 Montceau-les-Mines  
814 974 432 RCS Chalon-sur-Saône

L'assemblée générale extraordinaire en date du 29 octobre 2018, statuant conformément à l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au RCS Chalon-sur-Saône.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE**

Enquête publique sur le projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de Semmecey-le-Grand  
**AVIS AU PUBLIC**

Par arrêté du 18 avril 2019, le président de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de Semmecey-le-Grand.

La personne responsable de la modification n° 3 du PLU de Semmecey-le-Grand est la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne représentée par son président M. Jean-Claude BECOUSSE et dont le siège administratif est situé 30 Rue des Mulniers - 71240 Semmecey-le-Grand.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne sera appelé à procéder à l'approbation de la modification n° 3 du plan local d'urbanisme de Semmecey-le-Grand, éventuellement modifiée pour tenir compte des résultats de l'enquête publique.

A cet effet, M. Bernard PLET a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le président du tribunal administratif de Dijon.

L'enquête se déroulera à la mairie de Semmecey-le-Grand et à la Maison des Services au Public à Semmecey-le-Grand du lundi 13 mai 2019 à 9 h 00 au vendredi 14 juin 2019 à 17 h 00, soit pendant 33 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et de la Maison des Services au Public, hors jours fériés.

M. le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

- Lundi 13 mai 2019 de 9 h à 12 h à la Maison des Services au Public à Semmecey-le-Grand.
- Mardi 22 mai 2019 de 14 h à 17 h à la Mairie de Semmecey-le-Grand, salle Velaudant.
- Vendredi 07 juin 2019 de 9 h à 12 h à la Mairie de Semmecey-le-Grand, salle Velaudant.
- Vendredi 14 juin 2019 de 14 h à 17 h à la Maison des Services au Public à Semmecey-le-Grand.
- Le dossier d'enquête pourra être consulté à l'accueil de la mairie de Semmecey-le-Grand ainsi qu'à la maison des services au public à Semmecey-le-Grand pendant les jours et heures habituels d'ouverture hors jours fériés :
- Mairie de Semmecey-le-Grand : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
- Samedi de 10 h 30 à 12 h.
- Maisons des services au public, 32 rue des Mulniers à Semmecey-le-Grand : lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Il sera également consultable sur un poste informatique à l'accueil de la mairie (sur demande) et à la maison des services au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et sera disponible sur les sites internet suivants :

- <https://www.semmeceylegrand.fr/avis-divers-et-https://www.cc-entreasooneet-grosne.fr>
- Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, suggestions ou contre-propositions :

- sur les deux registres d'enquête papier, qui seront tenus à la disposition du public à l'accueil de la mairie de Semmecey-le-Grand et à la maison des services au public à Semmecey-le-Grand pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et Maison des Services au Public.

- par courrier postal qui doit être reçu avant le 14 juin 2019 inclus à l'attention de M. Bernard PLET, commissaire-enquêteur au siège de l'enquête : Communauté de Communes Entre Saône et Grosne - 30 Rue des Mulniers - 71240 Semmecey-le-Grand - par courrier à l'adresse suivante modificationN3PLUsemmecey@gmail.com avant le 14 juin 2019 inclus.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- le projet de modification n° 3 du PLU de Semmecey-le-Grand,
- les avis des personnes publiques consultées et la décision de l'autorité environnementale,
- le bilan de concertation,
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet, le plan ou programme considérés, ainsi que le ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et les autorisations concédées pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation.

Un espas prévus de réunion d'information et d'échanges.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Semmecey-le-Grand, au siège de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne et à la préfecture de Saône-et-Loire pendant un an à compter de la clôture de l'enquête conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement. Ils seront également consultables en ligne sur les sites :  
- <https://www.semmeceylegrand.fr/avis-divers-et-https://www.cc-entreasooneet-grosne.fr>

Dans la publication de l'arrêté de mise à l'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande adressée au président et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Le président,  
Jean-Claude BECOUSSE.

**APPEL À CANDIDATURES**

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 71) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**PLOTES : Vigne libre en appellation Mâcon Chardonnay. Agriculture biologique.**

**MONTPONT-EN-BRESSE : Maison à rénover et terrains occupés**

6 ha 76 a 69 ca - (Zonage : RNU)  
Au grand pré : G-222 - Bas de lessot : G-100 - Champ nazzy : N-92 - La brecanerie : G-44 - Le grand étang : H-131-147 - Lessot : G-277-284-286-288

**MONTRET : Ferme, terres et prés occupés et habitation libre.**

10 ha 24 a 15 ca - Bois jacob : A-175 - Des maisons neuves : A-156 - Les chaintres : A-145-146-147-148-153-154-155-157-158-159-160-161-162-163(K)-164-165-166  
Classification urbanisme : Zones A et N du PLU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/06/2019 à  
- Safer Bourgogne-Franche-Comté, Maison de l'Agriculture, 59 rue du 19 mars 1962, CS 70610, 71010 Mâcon Cedex, tél. : 03-85-23-55-40  
ou des compléments d'information pourront être obtenus.

Retournez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet : [www.saferfc.com](http://www.saferfc.com), où vous pourrez geo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

**NEXEN AVOCATS**  
**AVIS DE CESSION DE FONDS**

Suivant acte sous seing privé en date à Bourg-en-Bresse (01000) du 12 avril 2019 et à Amnecy (74000) du 17 avril 2019, entrepris par le service de la publicité foncière et de l'inscriptions de la publicité foncière et de l'inscriptions de la publicité foncière le 25 avril 2019, 2019 A 011449.

La société "Sodico", société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 7.600,000 euros, ayant son siège social à Secin (59119) 530 rue des Châtaigniers - Parc d'activité de l'Épinette BP 106, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 523 057 085, a cédé :

- à la société "SARL RNC CUISINE 71", société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 euros, ayant son siège social à Varennes-les-Mâcon (71000), Route Nationale 6 - Centre Commercial "Le Clos" 71000 Varennes-les-Mâcon,
- moyennant le prix de deux cent quinze mille huit cent dix euros (215.810,00 €).

**SCI BST IMMOBILIER**

Avis est donné de la constitution de la société : BST IMMOBILIER.

**- Forme :** SCI  
**- Siège :** 112 rue du Bois de Menuise 71100 Chalon-sur-Saône.  
**- Objet :** acquisition administration gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**- Capital :** 1.000 euros.  
**- Durées :** 99 années.  
**- Apports en numéraire :** 1.000 euros.  
**- Gérance :** Benoît THIBERT domicilié 17 Cité Beau Soleil 71000 Mâcon.  
**- Cession de parts :** elles ne peuvent être cédées y compris entre associés, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentés par les deux tiers au moins du capital.  
RCS Chalon-sur-Saône.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**Avec actulegales.fr, vous consultez GRATUITEMENT les annonces légales de moins d'un an**

Actulegales.fr, avec votre journal

**actulegales.fr**

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours de **infolegale**

**Par arrêté ministériel du 27 décembre 2018, le tarif annuel est fixé à 4,16 € ht la ligne. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.**